



Compte-rendu conseil municipal du 17 novembre 2017

Présents : Mmes Françoise GROSS, Camille ROUSSEAU, Lauriane RANCHON , Marie DONNAT, Ameline DIENOT, MM. Robert CARTIER, David MONON, Louis WALLAERT ,
Absents/Excusés : Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, Christian VILLE.
Secrétaire de séance et rédacteur du présent compte-rendu : Marie Donnat

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 12 Octobre 2017
- Indemnité trésorière 2017
- Primes fin d'année 2017
- Projet SAGE Drac-Romanche
- Décisions et subventions sur travaux logements communaux
- Centre de gestion (conséquences départ Echirolles).

Informations - questions diverses :

- Actes administratifs (vente, achat, urbanisme.. ;)
- Réunion publique du 25/11/2017
- Signalétique village
- ONF et coupes bois 2018
- Ski – école de Clelles
- Le Sentier d'Amélie

1. Approbation du compte-rendu du 12 octobre 2017

Vote : pour : 7 contre : 0 abstention : 0

2. Indemnités Trésorière

Indemnités versées annuellement, qui représente 0.75% des dépenses de la commune. Pour exemple, l'indemnité de l'année dernière s'élevait à 293€. Elle sera plus élevée cette année, car la commune a réalisé plus de dépenses.

Vote : pour : 7 contre : 0 abstention : 0

3. Primes de fin d'année 2017 pour les employés

Elles représentent 75 % du salaire brut mensuel. Cette prime sera versée aux 3 salariés.

Vote : pour : 7 contre : 0 abstention : 0

4. Projet SAGE - Drac - Romanche

Nous avons demandé une synthèse de ce projet (schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Drac et de la Romanche - document de 200 pages) que nous devons voter et approuver au dernier conseil municipal. Nous avons donc pu exploiter ce document.

Le SAGE demande aux conseils municipaux concernés de voter ce projet, sachant qu'il a déjà été voté et approuvé par d'autres organismes tels que le SIGREDA, le Conseil Départemental...

Vote : pour : 7 contre : 0 abstention : 0

Depuis plusieurs années des études sont menées pour réaliser la protection autour des captages de nos sources : Darne et Trézanne.

L'Agence de l'eau propose (via le Sigreda) une subvention à hauteur de 7250€ : captage (pour un montant de travaux entre 30 000 et 60 000 € par captage). Il faut donc faire des demandes de subventions auprès de cet organisme. Le conseil Municipal autorise le maire à faire ces demandes.

Vote : pour : 7 contre : 0 abstention : 0

20h30, arrivée d'Ameline Diénot

5. Décisions et subventions sur les travaux des logements communaux

Plusieurs chantiers sont en cours et/ou prévus :

* Le logement du 2ème étage, il reste des travaux à effectuer pour un montant de ~	30 000€
* Isolation du logement de La Chabannerie, montant des travaux estimé	32 000 €
* Agrandissement du Snack du camping, montant des travaux estimé à ce jour	90 000 €
TOTAL	153 000 €

L'agrandissement du snack : le projet sera revu à la baisse en concertation avec Eric Rousseaux (gérant) qui stipule qu'une terrasse avec véranda serait suffisante. Nous consultons donc à nouveau des entreprises pour avoir un nouveau devis. Financement ? Plusieurs solutions : La DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), la Région (Pôle tourisme) : "Ambition Région"

Le logement du 2ème étage : 3 entreprises ont été consultées. Financement ? Se servir du prêt relai pendant 3 ans puis faire un nouvel emprunt sur 10 ou 12 ans, car aucune subvention possible.

Logement de La Chabannerie : 2 entreprises ont été consultées. Financement ? Nous recevrons une aide de TEPOS dans le cadre de la rénovation thermique (environ 5000€) et autofinancement (prêt).

6. Centre de gestion CDG 38

Le CDG 38 est fondé sur un principe de partage et de mutualisation des moyens. Il agit pour le compte des collectivités et des établissements publics locaux qui y adhèrent.

Son pilotage est assuré par un conseil d'administration composé de 32 élus locaux isérois qui élisent en leur sein un Président et un bureau. Ses membres sont renouvelés tous les 6 ans à l'occasion des élections du bloc communal et intercommunal.

Son fonctionnement est placé sous la responsabilité d'un comité de direction.

Son financement est intégralement assuré par les cotisations de ses adhérents. Ses ressources sont constituées de la cotisation obligatoire assise sur la masse salariale des collectivités affiliées (1 %) et du produit des prestations facturées. Les collectivités de l'Isère sont affiliées au CDG 38 dès lors qu'elles comptent moins de 350 agents. D'autres collectivités sont affiliées, à titre volontaire.

Le CDG s'occupe de :

*la **Gestion des personnels** (Gestion des carrières, Instances médicales, Conseil en gestion des ressources humaines et comité technique départemental, CAP et conseil de discipline)

***Des Concours**

***La Sécurité au travail** (Prévention des risques professionnels, Administratif et psychosocial, Médecine professionnelle)

***Des Ressources et Moyens** (Ressources humaines, Moyens généraux, Archives itinérantes, Documentation archives, Informatique)

La commune d'Echirrolles qui était adhérente souhaite se retirer. Nous ne connaissons pas les conséquences de ce départ (est ce que le fonctionnement va changer ?, est ce que l'adhésion sera plus onéreuse ?...)
Pour information, la CDC Trièves a voté contre le départ de la ville d'Echirrolles.

Vote : pas assez d'élément pour voter.

Informations - questions diverses

7. Décisions administratives

Signature de la vente de la petite parcelle à l'entrée du village (4200€).
Diverses signatures d'autorisation de travaux.

8. Réunion publique du 25 novembre : bilan mi-mandat.

L'information a été distribuée dans la boîte aux lettres.

9. Signalétique village

Une demande de subvention a été déposée auprès du Département (ce projet serait subventionné à hauteur de 50% maximum).

10. ONF coupe de bois 2018

Les coupes vont être numérotées, puis nous procéderons au tirage au sort.

11. Ski - Ecole de Clelles

Les communes rattachées au groupe scolaire de Clelles ont toutes accepté de financer le ski de fond à l'école (suite au désengagement de la CDC Trièves depuis 2 ans).

12. Le sentier d'Amélie

Sentier botanique réalisé autour du camping par Amélie-stagiaire espaces verts auprès de la commune cet automne. Ce sentier présente divers végétaux qui sont mis en avant.

Le Conseil Municipal remercie vivement Amélie pour son travail.

Il faudra signaler ce sentier aux Offices de Tourisme de la CDC Trièves, et en faire la promotion

13. Ordures Ménagères

Nous devons déménager le composteur du camping, à la demande de Eric Rousseaux ; car les campeurs ne le font pas fonctionner. On cherche un lieu où l'installer.

Nous avons demandé à la CDC Trièves de nouveaux contenants de tri (piles, téléphones, cartouches imprimantes ...) qui sont dans le hall d'entrée de la mairie, et deux nouveaux containers OM pour la Condamine et Darne.

14. Demande d'achat d'une petite parcelle

La famille Dutrève/Ranchon demande à acheter un morceau de parcelle appartenant à la commune. Il a été mis en avant le coût que représentera cette opération, et les nombreuses démarches (bornage, nouvelle parcelle ...).

Avant de prendre une décision, nous allons nous renseigner auprès d'un service juridique.

Prochain conseil municipal jeudi 7 décembre 2017 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 23h22.